Nations Unies S/2005/322



Conseil de sécurité

Distr. générale
18 mai 2005
Français
Original: anglais

Lettre datée du 17 mai 2005, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 1596 (2005) du Conseil de sécurité concernant la République démocratique du Congo. Au paragraphe 21 de la résolution, le Conseil m'a demandé de rétablir, en consultation avec le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo, pour une période expirant le 31 juillet 2005, le groupe d'experts visé au paragraphe 10 de la résolution 1533, en l'augmentant d'un cinquième expert possédant les compétences nécessaires à l'exécution du mandat décrit dans ce même paragraphe.

En conséquence, je tiens à vous informer que, tenant compte des dispositions énoncées dans la résolution 1596 (2005), j'ai nommé les cinq experts suivants :

1. M. Ibra Deguène Ka (Sénégal, Président);
2. Mme Kathi Lynn Austin (États-Unis d'Amérique, spécialiste du trafic d'armes);
3. M. Enrico Carisch (Suisse, spécialiste des questions financières);
4. M. Abdoulaye Cissoko (Mali, spécialiste de la navigation aérienne);
5. M. Jean-Luc Gallet (France, spécialiste des questions douanières et du contrôle des frontières).

J'ai aussi désigné M. Ka pour présider le Groupe d'experts.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**

05-34873 (F) 180505 180505